

VOTRE ARGENT EST MILITANT



Communiqué de presse d'Énergie Partagée et de la Nef

Les français mobilisent leur épargne pour une transition énergétique citoyenne !

#EpargnonsleClimat : Déjà 500 000 € engagés pour le climat !

*Paris, jeudi 18 novembre 2015 – Lancée fin septembre par Energie Partagée et la Nef, la campagne « **Epargnons le Climat** » incite les citoyens à placer leur épargne au service de projets de production d'énergie 100% renouvelables. Un demi-million d'euros de promesses a déjà été enregistré sur le site www.epargnonsleclimat.fr
Une autre manière de manifester son soutien à la lutte contre les changements climatiques.*

D'ici la COP21, l'objectif est d'atteindre 1 million d'euros

Alors que chaque minute, 10 millions de dollars sont engagés en subventions aux énergies fossiles (source : FMI), la campagne « **Epargnons le Climat** » entend rétablir l'équilibre en faveur des énergies renouvelables en appelant les citoyens à mobiliser leur propre épargne.

« Plus que jamais, l'épargne citoyenne est une des solutions pour remettre l'économie dans le bon sens et construire ensemble une énergie propre, solidaire et sûre », rappelle Marc Mossalgue, coordinateur de la campagne. « De nombreux projets renouvelables se montent en France sous l'impulsion de citoyens et de collectivités. Beaucoup ont encore besoin de soutien financier, mais à ce jour, nous avons déjà investi tout ce qui a été collecté ».

Des projets solaires et éoliens financés grâce à cette épargne

Grâce à ses 4 500 souscripteurs, Énergie Partagée a déjà permis la réalisation de vingt installations locales et renouvelables : toitures solaires, mini-centrales hydro-électriques, parc éoliens, chaufferies bois... Maîtrisés par les habitants, ces projets créent des emplois non délocalisables, et les revenus générés par la production d'énergie bénéficient à la fois aux territoires et aux souscripteurs.

Concrètement :



- Les 4 éoliennes du parc **IsacWatts**, financées notamment grâce à l'épargne des souscripteurs Energie Partagée, viennent tout juste d'être érigées à Severac-Guenrouët. Une immense émotion pour les dizaines de personnes qui ont piloté le projet depuis plus de 10 ans.

- Le 6 octobre dernier, « **Soleil du Grand Ouest** », la plus grande toiture photovoltaïque en autoconsommation de Bretagne était inaugurée sur la plate-forme logistique Biocoop à Melesse, fruit de la coopération entre Enercoop, , Biocoop, Énergie Partagée et la Nef ainsi que des investisseurs citoyens locaux.

Actionnaires d'une autre énergie

La finance ne doit pas être laissée aux spéculateurs. Ensemble, grâce au financement citoyen, nous pouvons contribuer à faire émerger de nouveaux projets et devenir actionnaires d'une autre énergie.

Pour se réaliser, la transition énergétique n'a besoin que de 2% des 4 400 milliards d'euros d'épargne déposés dans les banques en France. Nous pouvons décider d'utiliser dès maintenant cet argent pour démultiplier les projets d'énergies renouvelables et faire levier sur la transition énergétique. « *Souscrire 20 parts Énergie Partagée, soit 2 000 euros, c'est permettre l'installation de 1,6 kW de puissance en énergies renouvelables, qui produiront 4 000 kWh par an, soit l'équivalent de la consommation annuelle d'un ménage.* », indique Marc Mossalgue. « *C'est concret, et c'est à notre portée !* ».

Contacts Presse : **Marc Mossalgue** - Énergie Partagée marc.mossalgue@energie-partagee.org 06 95 74 07 84 - **Sophie Raleigh** - La Nef s.raleigh@lanef.com 04 72 69 08 62

objectif : accompagner les porteurs de projets dans leurs besoins de financement, tout en permettant aux citoyens de se réappropriier la production et la consommation de leur énergie. Chacun peut ainsi souscrire des actions à Énergie Partagée qui sont investies directement au capital des projets d'énergies renouvelables, maîtrisés localement et ancrés dans les territoires.

Unique en France, **la Nef** est une coopérative financière qui offre depuis 30 ans des solutions d'épargne et de crédit orientées vers des projets ayant une utilité sociale, écologique et/ou culturelle. Pour agir concrètement au sein de cette campagne, la Nef a créé un compte à terme bloqué dont l'épargne collectée est prêtée notamment à des projets d'énergie renouvelable. Les intérêts générés par ce compte peuvent également être reversés par les épargnants à l'association négaWatt.